L'ART EST PUBLIC

Municipales 2026

Défendre une culture de la diversité et de la solidarité sur les territoires !

Les communes et leurs groupements, qui maillent la France en hexagone comme dans les outre-mer, sont irrigués par 340 000 associations culturelles, dont 40 000 employeuses. Ces initiatives, animées par les habitant·es et travailleur·euses de ces territoires nécessitent reconnaissance et soutien. Elles traduisent l'aspiration de toutes et tous à participer à la vie culturelle.

La culture et les arts jouent un rôle central : ils nourrissent les imaginaires, ouvrent des espaces de réflexion et de création, renforcent le pouvoir d'agir des personnes. Ils sont essentiels à la vitalité et à l'habitabilité des territoires, à la construction de liens sociaux et d'expériences personnelles et collectives de joie, de curiosité et d'émerveillement.

Les communes constituent les premiers partenaires de cette dynamique. Le maintien de leurs financements en 2025, mis en évidence par le dernier baromètre de l'Observatoire des politiques culturelles, confirme leur rôle déterminant et l'importance de poursuivre cette implication.

Dans un contexte d'austérité et de montée des replis réactionnaires, il est essentiel de réaffirmer le rôle des politiques culturelles locales dans la défense de l'intérêt général, de la solidarité et de la diversité, et de poser des engagements clairs pour une ambition culturelle partagée.

7 ENGAGEMENTS POUR GARANTIR LA PARTICIPATION À LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE SUR LES TERRITOIRES

1 **Aucune baisse de financement pour le tissu associatif ! Renforcer les moyens pour des politiques de soutien à la diversité des initiatives artistiques et culturelles citoyennes.**

2 **Favoriser les relations partenariales entre associations et les communes ou intercommunalités, dans un cadre de confiance, par la subvention pluriannuelle plutôt que l'appel à projet ponctuel.**

3 **Garantir les libertés artistiques et associatives.**

4 **Soutenir et accompagner l'emploi et le développement local par la culture**

5 **Développer, à l'échelle des communes et des intercommunalités, la coopération entre actrices et acteurs de la culture, du social, de l'éducatif, de l'écologie…**

6 **Organiser la participation citoyenne par des espaces de dialogue, de construction et de décision commune.**

7 **Mettre en œuvre des politiques de transitions en faveur du respect du vivant e des droits humains, dont les droits culturels.**

Enjeux et leviers d'action pour une ambition artistique, démocratique et solidaire sur les territoires

1/ Renforcer les moyens pour des politiques de soutien à la diversité des initiatives artistiques et culturelles citoyennes

Les initiatives citoyennes des arts et de la culture issues des territoires restent largement invisibilisées, Ce sont des équipes artistiques, des compagnies, groupes, labels indépendants, collectifs d'artistes, lieux alternatifs, lieux intermédiaires, salles de diffusion et d'exposition, radios, médias locaux, ainsi que des écoles, festivals, ateliers et studios de pratiques... bref, des espaces de vie sociale et culturelle, indispensables à nos libertés, à nos imaginaires et à notre vivre-ensemble.

Ces initiatives à but autre que lucratif sont trop peu prises en compte dans les politiques publiques, encore largement concentrées sur les opérateurs d'Etat et sur l'industrie. Elles doivent être mieux reconnues, soutenues et accompagnées comme dynamique indispensable pour une culture de la diversité et de la solidarité

Leviers d'action

- Aucune baisse de financements pour le tissu associatif !
- Valoriser et soutenir la diversité des pratiques, des esthétiques, des expressions artistiques et culturelle...
- Renforcer les moyens alloués aux actions de proximité.
- Reconnaître et soutenir le tissu associatif solidaire qui implique les citoyen·nes.
- Assurer la participation de tou·tes à la vie culturelle et mettre en travail les droits culturels.

2/ Favoriser les relations partenariales entre associations et les communes et intercommunalités

Face aux logiques de concentration, de marchandisation et de concurrence, il est essentiel de réaffirmer des relations partenariales fondées sur la reconnaissance mutuelle et l'intérêt général. Ce cadre de confiance et de respect permet de préserver l'indépendance des initiatives et de soutenir des démarches inscrites dans le temps long, au service des territoires et de leurs habitant·es.

Leviers d'action

- Encourager la subvention plutôt que les marchés publics afin de ne pas réduire les associations à des prestataires.
- Renforcer les subventions pluriannuelles plutôt que les appels à projet.
- Mettre en place des cadres clairs et coconstruits, définis avec les acteur·ices. concerné·es, par exemple dans le cadre de charte d'engagement réciproque.
- Privilégier le processus au résultat, prendre le temps du sens et de la relation...
- Reconnaitre et encourager les démarches singulières et hybrides, qui expérimentent sur les territoires, sans les enfermer dans des cases.

3/ Garantir et défendre les libertés artistiques et associatives

Les libertés artistiques et associatives sont aujourd'hui de plus en plus fragilisées par des pressions politiques ou idéologiques, qui portent directement atteinte à l'indépendance de création et de programmation..

Leviers d'action

- Reconnaître pleinement le rôle citoyen des associations, leurs capacités d'initiative, d'analyse critique et de contribution au débat public.
- Résister aux pressions externes et garantir la non-ingérence dans la création et la programmation culturelle.

4/ Soutenir et accompagner l'emploi et le développement local par la culture et l'économie sociale et solidaire (ESS)

A l'heure de l'essor de la marchandisation et de la financiarisation, il est urgent de penser des voies plus communes, solidaires et durables. Cela suppose de promouvoir et d'accompagner des initiatives culturelles ancrées dans les territoires, qui entretiennent des relations de réciprocité avec les habitant·es et les acteurs locaux, contribuent à l'emploi non délocalisable et renforcent les solidarités.

Leviers d'action

- Organiser la mise à disposition de ressources en nature, de matériels, de lieux, de foncier, d'emploi, de compétences, d'ingénierie… …
- Soutenir l'écosystème solidaire par des investissements, des aides économiques et des appui à l'emploi local.

5/ Développer la coopération territoriale et intersectorielle

Les enjeux culturels dépassent les seules politiques culturelles. Ils s'inscrivent à l'échelle des bassins de vie et croisent les enjeux sociaux, éducatifs, environnementaux, sanitaires et démocratiques.

Leviers d'action

- Mettre en œuvre des mécanismes de solidarité et de péréquation afin de renforcer l'équité territoriale.
- Construire des projets culturels de territoire à l'échelle des bassins de vie.
- Favoriser la mise en réseau des acteurs et actrices du territoire et les collaborations multiples.
- Soutenir les coopérations intersectorielles entre culture, social, éducation, écologie, santé ou tourisme.

6/ Organiser la participation citoyenne

La participation citoyenne est un enjeu démocratique majeur qui ne peut se réduire à des dispositifs ponctuels ou consultatifs. La démocratie locale exige des processus perennes. Les initiatives culturelles et citoyennes peuvent servir d'appui pour inventer de nouvelles modalités de débat public, de participation et de délibération collective.

Leviers d'action

- Créer et animer des processus pérennes de dialogue, de concertation et de co-construction associant habitant·es, associations, artistes, professionnel·les et élu·es.
- Soutenir les démarches participatives et d'éducation populaire portées par les initiatives : ateliers de pratiques partagées, projets de recherche-action, espaces collectifs, pratiques partagées, recherche-action, réseaux locaux…

7/ Mettre en œuvre des politiques de transitions pour faire vivre la démocratie, le respect des droits humains et du vivant

Les transformations écologiques, numériques, économiques, sociales… ont un caractère fondamentalement culturel. Les initiatives culturelles, impliquant les citoyen·nes, développent des projets et des actions de sensibilisation, d'appropriation des enjeux et d'évolution des usages.

Leviers d'action

- Animer des démarches pour la prise en compte des droits humains et culturels
- Soutenir les initiatives qui agissent pour les enjeux sociétaux et de transition : écologie, lutte contre les discriminations, solidarités et hospitalités, santé…
- Favoriser l'investissement dans les structures (bâti, recherche, stratégie, mutualisation…) pour mieux agir en local.

Les **droits culturels**, inscrits dans la **loi NOTRe** (2015), invitent les collectivités à dépasser une logique de simple offre culturelle pour développer des politiques fondées sur la reconnaissance des personnes, la co-construction avec les habitant·es et les acteur·ices, ainsi que la prise en compte des réalités sociales et culturelles des territoires.

Et pour mettre en oeuvre ces droits culturels, **l'échelle locale est cruciale** parce qu'elle est celle de la proximité, des relations et des usages. C'est là que se construisent les parcours culturels, que s'exercent les capacités d'agir, que se tissent les liens entre pratiques professionnelles et amateures, entre création, éducation, social, santé ou écologie.

Dans ce cadre, **les initiatives artistiques et culturelles jouent un rôle essentiel pour faire société.** En valorisant la pluralité des expressions, en créant des espaces de rencontre, de débat et d'expérimentation, elles constituent des remparts contre les replis identitaires, les logiques d'exclusion et les tentations autoritaires, et contribuent à faire vivre concrètement les principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Défendre et soutenir les initiatives artistiques et culturelles citoyennes constitue un **enjeu démocratique majeur,** qui mérite d'être explicitement affirmé et discuté collectivement pendant cette **campagne municipale 2026** !

L'ART EST PUBLIC est un espace de réflexion et de mobilisation citoyen et participatif, impulsé par les organisations de l'UFISC et engagé dans une démarche de mise en débat des politiques publiques culturelles, autour du respect des droits fondamentaux et notamment culturels, de la coopération et de la coconstruction de l'intérêt général.

Regroupant seize organisations professionnelles du champ artistique et culturel, l'**UFISC** – Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles – est engagée depuis plus de 25 ans pour le développement la diversité culturelle, de l'économie solidaire et des initiatives citoyennes. Elle œuvre à accompagner les pratiques plurielles des structures artistiques et culturelles sur l'ensemble des territoires et à coconstruire les politiques publiques pour la culture.

Les structures que nous réunissons sont représentatives des plus de 40 000 acteur·ices culturel·les de l'économie sociale et solidaire qui agissent au quotidien pour la participation de tou·te·s à la vie artistique et culturelle, dans les arts visuels, les arts de la rue, le théâtre, les arts plastiques, la musique, la marionnette, le cirque, le conte, le numérique, le livre, l'audiovisuel et bien d'autres domaines.

Ces structures participent à la vie locale, à l'emploi non délocalisable et au développement économique des bassins de vie :

- elles emploient plus de 300 000 salarié·e·s
- elles travaillent avec plus de 50 000 indépendant·e·s
- elles représentent un budget de plus de 7 milliards d'euros par an.

Alors que le contexte d'austérité met à mal cet écosystème culturel, il est urgent d'agir pour sa préservation et son développement !

www.mobilisationculturelle.org